



Villes et Villages Fleuris

LUZARCHES

GAGNE SA DEUXIÈME FLEUR !

page 14 et 15



URBANISME

Rendez-vous en mairie
pour vos démarches !
pages 05

REPORTAGE PHOTOS

Marché de Noël : sur le terrain
avec nos services techniques
pages 16 - 17

CULTURE

« Luzarches dans l'objectif »
s'exporte à Roissy
page 24

PHARMACIE DE LUZARCHES

PROGRAMME
DE FIDÉLITÉ



BEAUTÉ ET SOIN



MÉDICAMENTS ET SANTÉ



CLICK & COLLECT



LIVRAISON À
DOMICILE



NATURE



BORNE DE
TÉLÉCONSULTATION



LOCATION ET VENTE
DE MATÉRIEL MÉDICAL



MON BÉBÉ



APPLICATION
MOBILE



Du lundi au vendredi : 8h30 - 13h00 / 14h30 - 20h00
Samedi : 9h00 - 13h00 / 14h30 - 19h00 - Dimanche : Fermé

8 Bis rue du Pontcel - 95270 Luzarches
01.34.71.00.33 - pharmaciedeluzarches@gmail.com



Céline Lescallier

PRATICIENNE EN HYPNOSE

Maison de Santé
1 rue du Moanda
95270 Luzarches

celine.lescallier@hypnose-luzarches.fr
www.hypnose-luzarches.fr
06 88 40 51 90



La Maison
des Obsèques
GROUPE **vyv**

ÉTABLISSEMENTS LESCARCELLE



POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES

6 rue Charles de Gaulle - 95270 LUZARCHES

01 30 35 00 95

N° HABILITATION : 19/95/172 - N° ORIAS : 18006843

www.lamaisondesobseques.fr

1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES



© 2018 VYV



FRANCE
RÉGIE
ÉDITIONS

La société France Régie Éditions et la municipalité
remercient tous les annonceurs de leur aimable participation
à la réalisation de ce bulletin

SI VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER UNE PUBLICITÉ :
01.41.53.00.90



Chères Luzarchoises, Chers Luzarchois,

- L'année 2024 verra la tenue, les 12 et 13 octobre 2024, dans l'enceinte du château de la Motte et de la propriété Lavigne, de la quatrième édition de la « fête médiévale d'Asnières sur Oise à Luzarches ».

Ainsi l'association « Animasnières » organise sa fête médiévale à Asnières sur Oise chaque année impaire et la commune de Luzarches prend le relais chaque année paire.

Cette année, nous mettrons l'accent sur la décoration de notre ville au moyen de drapeaux français médiévaux à fleurs de lys et d'oriflammes bicolores ; chaque habitant du centre-ville qui le souhaite pourra participer à ce pavoisement.

Nous mettrons également l'accent sur la qualité et la diversité des campements, des animations et des jeux proposés aux enfants.

Cet événement festif et culturel, mis en place par la précédente municipalité, est devenu un événement incontournable de notre commune, qui participe à la renommée de Luzarches [20 000 visiteurs en 2022]. C'est une occasion de rassembler l'ensemble des énergies de notre commune, de nos élus aux membres du conseil des jeunes, mais aussi de nos agents, des membres de plusieurs associations et d'un grand nombre de bénévoles.

- 2024 devrait voir aboutir la révision de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il s'agit d'une avancée très importante pour Luzarches car le PLU révisé nous permettra de bien maîtriser l'évolution de la commune et notamment de nous prémunir contre des constructions non souhaitées de gros immeubles collectifs, et ce grâce à la réduction de la hauteur autorisée dans toutes les zones urbaines de la commune.

Depuis l'arrivée de notre équipe en 2020, conformément à nos engagements, nous avons réussi, non sans mal, à décourager les promoteurs qui projetaient de construire de gros immeubles en centre-ville aussi bien qu'à sa périphérie. Par ailleurs, conformément à nos engagements, le périmètre urbain ne sera pas étendu d'un seul mètre carré.

L'enquête publique pour la révision du PLU devrait commencer à la fin du printemps et sera complétée par une réunion publique d'information ouverte à tous. Vous pourrez consulter le projet de PLU qui a été voté à l'unanimité de ses membres par le conseil municipal au mois de décembre 2023, rencontrer le commissaire enquêteur et formuler vos éventuelles observations.

Le PLU révisé sera complété par un Règlement Local de Publicité, qui nous permettra notamment de bien régler les enseignes, notamment dans le but d'optimiser la mise en valeur du centre-ville.

- 2024 verra aussi l'ouverture de plusieurs gros chantiers :

Le Conseil Départemental commencera cet automne la réalisation du rond-point à l'entrée Sud de Luzarches. Les travaux apporteront quelques désagréments mais le résultat promet de faciliter grandement l'entrée dans Luzarches aussi bien que la sortie, et ce en toute sécurité.

Ce rond-point était attendu depuis fort longtemps je suis particulièrement satisfait d'avoir obtenu cette réalisation suite ma demande du mois de juin 2020. J'en remercie très sincèrement Madame Marie-Christine Cavechi, Présidente du Conseil Départemental, ainsi que notre Conseiller Départemental en charge des routes, Monsieur Anthony Arciero. Le montant des travaux est estimé de 2,6 Millions, incluant un volet paysagé et une voie douce pour les vélos et les piétons. Nous essayerons, si cela s'avère possible, d'intégrer à ces aménagements la stèle marquant l'avancée extrême de l'armée allemande le 3 septembre 1914 afin de la mettre en valeur.

- En 2024 devraient aussi être engagés :

- Les travaux d'urgence à notre église Saint-Côme Saint-Damien
- La remise en état du DOJO.
- La réfection et l'élargissement de la Cavée Saint-Côme, qui devrait être accompagnée du remplacement de la conduite d'eau potable et de tous les branchements du clos des Gâtines.

- L'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques au hameau de Gascourt
- La réhabilitation et le passage en LED de l'éclairage public de 3 quartiers (Clos de la Pommeraye, rue de Goëlle et Clos du Pontcel)
- L'agrandissement du parking de l'Ange, côté Nord, pour la création d'une vingtaine de place en zone blanche qui pourront être bien utiles pour nos commerçants et nos riverains.
- La première phase de la réhabilitation de la place de la République par la construction du kiosque à musique. La réhabilitation de la pelouse, de l'allée en diagonale, du mobilier urbain et des tilleuls fera l'objet d'une seconde phase, quelques mois plus tard.
- L'aménagement du Centre Technique Municipal, allée des Cerisiers.
- L'extension du centre de loisirs, rue des Selliers, sous réserve d'obtention des subventions. Il s'agit d'un très gros chantier qui commencera par la construction d'un nouveau bâtiment qui comprendra 3 salles d'animation, et se poursuivra par la réhabilitation du bâtiment existant.

D'autres chantiers ou réalisation de moindre importance : la réfection du tapis de la partie la plus dégradée de la rue de Moanda, l'aménagement d'une aire de fitness multigénérationnelle en bordure du city-stade et bien sûr une nouvelle tranche de ponçage de pavés financée, comme chaque année, par les indemnités du Maire.

Les 2 panneaux touristiques qui avaient disparu (rue Vivien et devant l'office de tourisme) seront remplacés et quatre nouveaux panneaux verront le jour : à la Croix Saint-Eterne, au lavoir de Rocquemont, à l'abreuvoir et à l'entrée de la route d'Hérivaux, pour indiquer les sites pittoresques que l'on trouve le long de cette route.

Au vallon de Rocquemont, nous prévoyons d'améliorer la gestion de notre cheptel de vaches highlands et d'accueillir quelques autres animaux, d'étendre et optimiser les zones d'écopâturage et d'implanter plusieurs ruches qui permettront de produire le « miel de Luzarches ».

Ce court éditorial se borne à présenter quelques aspects limités de la vie de commune, que vous savez si riche par ailleurs de ses activités scolaires et périscolaires, associatives, sportives, culturelles, sociales... illustrés par les articles qui suivent.

Je tiens enfin à remercier nos élus et l'ensemble de nos agents municipaux pour leur engagement et leur conscience professionnelle, toujours dans l'objectif d'un meilleur service aux habitants.

Et bien sûr, je reste à votre disposition par email à michel.mansoux@luzarches.net pour toute question que vous voudrez bien me soumettre.

Michel Mansoux
Votre Maire.

Le sommaire

Édito du Maire	p.03
Vie municipale	
En bref	p.05
Urbanisme	p.07
Rentrée 2024-2025 : l'heure des inscriptions scolaire a sonné	p.08
Un peu de civisme aux abords des écoles	p.09
Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !	p.10
Élections européennes : êtes-vous inscrits sur les listes électorales ?	p.10
Senior	p.11
Rétrospective	p.12
Environnement	
Villes & Villages Fleuris : une deuxième fleur pour Luzarches !	p.14
Reportage photo	
Marché de Noël : sur le terrain avec nos services techniques	p.16
Vie municipale	
Organigramme des services municipaux	p.18
Sport & Associations	
Parole aux associations	p.20
Culture & Patrimoine	
Augustin-Adolphe Lallier	p.22
Une exposition luzarchoise à Roissy !	p.24
Agenda & État-civil	p.25
Tribunes d'expression libre	p.26



Pour vous procurer cette vignette rendez-vous en mairie
au service accueil !

URBANISME : PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC NOS AGENTS



À partir de ce mois de mars, le service urbanisme vous accueille :

- Du lundi au jeudi uniquement sur rendez-vous aux heures d'ouverture au public : - Lundi et jeudi de 14h à 17h - Mardi et mercredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h.
- Pour solliciter un rendez-vous : contactez le service urbanisme par téléphone au 01 30 29 54 55 ou par courriel à l'adresse urbanisme@luzarches.net. Le vendredi en consultation libre de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le service urbanisme est à votre disposition pour :

- Vous expliquer comment accéder en ligne au PLU (Plan Local d'Urbanisme) et au cadastre
- Vous expliquer quelle autorisation d'urbanisme solliciter : Déclaration Préalable pour les petits projets et Permis de construire pour les projets plus importants (construction ou extension supérieure à 40 m²) pour lesquels le recours à un architecte est fortement conseillé afin d'éviter que votre demande ne soit déclarée incomplète ou non conforme.
- Vous accompagner dans vos démarches liées à l'urbanisme, notamment concernant les formulaires à utiliser.

BAPTÊME DE LA MAISON ALEXANDRE HAHN



Le 15 rue Bonnet a officiellement été baptisé « Maison Alexandre Hahn ». Ce bâtiment, d'abord maison de l'instituteur et bibliothèque municipale (au rez-de-chaussée) puis siège de la communauté de communes Carnelle Pays-de-France, avait été rendu à la ville de Luzarches en 2022 pour y créer de nouveaux bureaux.

Il prend donc aujourd'hui le nom d'Alexandre Hahn. Archéologue et historien amateur, il exerçait la profession de greffier à la juridiction de la paix à partir de 1837. Également conseiller municipal de Luzarches durant de nombreuses années, il a énormément œuvré pour l'histoire et le patrimoine de la commune. Avec l'anthropologue Gustave Millescamps de Chaumontel, il a fouillé de nombreux sites archéologiques autour de Luzarches et réalisé de nombreuses recherches historiques sur la ville. L'ensemble de son travail est consigné dans son « Essai sur l'histoire de Luzarches et de ses environs ».

À LA CONQUÊTE DU DÉSERT !



Florian (à gauche), Paul et "La Bête" forment l'équipe Car'Hiboux

Un nouvel aventurier Luzarchois a pris la route du 4L Trophy. Le 12 février 2024, Florian Caubel (Luzarchois) et son ami Paul Messeant (Seugissois) ont pris le volant de leur 4L, baptisée « La Bête ». Destination finale : Marrakech.

Tous les trois forment ainsi la belle équipe des Car'Hiboux. Au long de leur migration de 6 000 km, nos trois animaux, peu habitués aux déserts, ont pourtant surmonté avec brio les défis des sables, les pannes mécaniques et la fatigue, pour revenir avec plein de beaux souvenirs.

LES TRAVAUX DE L'ÉGLISE ONT DÉBUTÉS



Les ouvriers remplacent actuellement la couverture dégradée du bas-côté Nord par une couverture provisoire Bacacier. Le toit n'était plus étanche et les mousses et champignons avaient gagné les tuiles, les pierres et les ouvrages intérieurs.

CARNAVAL : QUAND RIO RENCONTRE CHAMONIX



Comment rassembler le soleil de Rio et la neige de Chamonix ? Les animateurs et enfants du centre de loisir de Luzarches ont trouvé la solution !

Le 13 février dernier, Luzarches a vibré au rythme du Carnaval des jeux d'Hiver. Pendant quatre mois, enfants et animateurs ont préparé avec entrain cet événement festif et coloré. Ateliers bricolages pour construire le grand perroquet bleu et les jeux, répétition des chorégraphies... tout était prêt pour créer une belle journée.

Sous un soleil hivernal, la ville s'est métamorphosée en un tableau tropical, avec des costumes aux couleurs du Brésil. Au son entraînant de la musique brésilienne, un grand défilé rassemblant enfants, parents et animateurs a parcouru les rues.

La suite des festivités avait lieu à la salle Blanche Montel. Les enfants ont réalisé leurs petites chorégraphies sur scène, avant de laisser place aux jeux : puzzles géants, limbo, curling (miniature), jeux de cartes, lancé de balle, twister, jeu du serveur... Les enfants ne se sont pas ennuyés !

Et pour reprendre des forces en fin de journée, rien de tel qu'un goûter gourmand avec des crêpes préparées par les parents d'élèves de l'association PERLE, apportant une touche sucrée à cette fête déjà pleine de saveurs.

Les enfants garderont pleins de beaux souvenirs de ce mardi gras !



Merci

Nous adressons également un grand merci aux parents d'élèves de l'association PERLE venus prêter main forte à nos animateurs !

RENTRÉE 2024-2025 : L'HEURE DES INSCRIPTIONS SCOLAIRES A SONNÉ !



Si votre enfant est né en 2021 ou si vous êtes nouvel arrivant à Luzarches, voici les deux étapes à suivre pour inscrire vos enfants à l'école.

La première se déroule à la mairie afin de déposer un dossier d'inscription. Ce dossier est disponible en mairie ou directement sur le site internet de la ville. Une fois le dossier complété et tous les documents indispensables rassemblés, vous devrez prendre rendez-vous avec le service scolaire de la mairie : 01.30.29.59.54 ou service.scolaire@luzarches.net

Documents à fournir (copies et originaux) :

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Livret de famille ou acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

- Carnet de santé
- Pièces d'identité des représentants légaux
- Justificatif d'exercice de l'autorité parentale et droit de garde (si concernés)
- Certificat de radiation pour les nouveaux habitants

Une fiche d'admission de votre enfant vous sera alors délivrée.

La seconde étape se passe à l'école. Le dossier est transmis directement par le service scolaire. Pour valider l'inscription, il vous suffira d'appeler les directrices d'écoles pour prendre un rendez-vous. Vous procéderez alors à l'inscription définitive et vous pourrez visiter les locaux.

👉 NOS ÉCOLES À LUZARCHES:



École maternelle Rosemonde Gérard
Adresse : 8 Place de la Garenne
Contact : 01.34.71.20.90







École élémentaire Louis Juvet
Adresse : 14 rue des Selliers
Contact : 01.34.71.00.77



UN PEU DE CIVISME AUX ABORDS DES ÉCOLES



Pour la sécurité de nos enfants...

-  Dans un souci de sécurité, nous vous demandons de ne pas vous garer sur les trottoirs autour de l'école.
-  Le stationnement sur les trottoirs force parfois les piétons, y compris nos enfants, à marcher sur la chaussée, créant un risque.
-  En choisissant des zones de stationnement appropriées, vous contribuez à maintenir un environnement sûr pour nos petits écoliers.
-  Nous vous rappelons que tout stationnement sur un trottoir est reconnu comme « stationnement très gênant » et est sanctionné d'une amende de 135€.

... et pour leur santé.

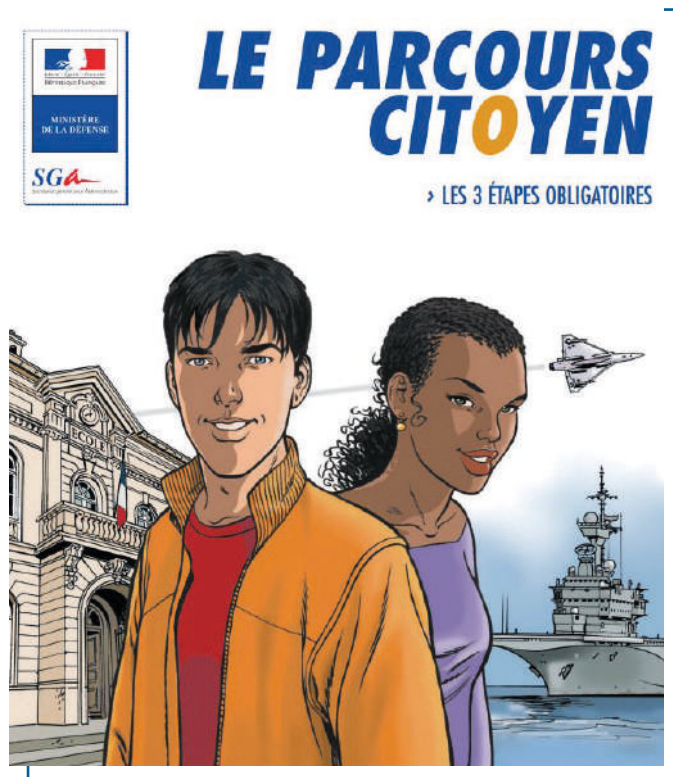
-  Pour la santé de nos jeunes écoliers, nous vous prions de ne pas fumer devant l'école.
-  En évitant cette pratique, non seulement vous contribuez à un environnement sain, mais vous aidez également à maintenir la propreté des lieux en évitant la présence de mégots au sol.



MERCI DE VOTRE COOPÉRATION
pour assurer le bien-être et la sécurité de nos enfants.



BIENTÔT 16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT !



Depuis la suppression du service militaire, chaque jeune Français(e) doit effectuer une Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC) articulée autour des droits et devoirs du citoyen et le fonctionnement des institutions.

Ce parcours de citoyenneté se déroule en trois étapes :

- 1. L'enseignement de la défense**, appris au collège et au lycée
- 2. Le recensement à effectuer à sa mairie de domicile dès l'âge de 16 ans.** Il suffit de se présenter à la mairie avec sa carte d'identité et son livret de famille. Cette démarche peut également se faire sur le site internet service-public.fr. Le Maire délivre alors une attestation de recensement, document obligatoire pour tout examen public (Bac, permis de conduire, etc.) et les coordonnées du jeune sont transmises au Ministère de la Défense. Il recevra ensuite une convocation pour effectuer sa JDC.
- 3. La Journée de Défense et de Citoyenneté, à effectuer avant ses 18 ans.** À l'issue de cette journée, le Ministère de la Défense remet une attestation de participation. Cette attestation est indispensable pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen public jusqu'à l'âge de 25 ans.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES : ÊTES VOUS INSCRITS SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?



En 2024, les élections européennes auront lieu le 9 juin. Afin de pouvoir voter, vous devrez impérativement être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le 3 mai 2024.

1. Rassemblez les documents nécessaires :

Préparez les documents justificatifs requis : pièce d'identité, passeport ou tout autre document officiel prouvant votre nationalité et votre résidence.

2. Inscrivez-vous :

Le service accueil vous recevra en mairie, aux heures d'ouverture au public : lundi et jeudi de 14h à 17h - mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h puis de 14h à 17h. Présentez vos pièces d'identités / justificatifs de domicile et remplissez le formulaire d'inscription. Vous pouvez également vous inscrire en ligne via le portail officiel dédié aux élections sur service-public.fr.

3. Vérifiez votre inscription :

Après avoir soumis votre demande, vous recevrez une confirmation par courrier. Si vous n'avez pas reçu de confirmation dans les délais prévus, contactez le service élection de la mairie au 01.30.29.54.54 pour vous assurer que votre inscription a bien été traitée avec succès.

Vous êtes déjà inscrit ? Vérifiez votre situation électorale !

Il suffit d'aller sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE

JEAN ESMEIN : 100 ANS À LUZARCHES !



Le 2 décembre dernier, la salle du Conseil de la Mairie de Luzarches était illuminée de bonheur et d'émotions : Monsieur Jean Esmein y célébrait son centième anniversaire !

Cet homme remarquable, au parcours aussi riche que captivant, a traversé les époques et les continents, marquant sa vie d'une empreinte indélébile de courage, d'engagement et de détermination. Officier de la Marine française, il a bravement servi son pays pendant la Seconde Guerre mondiale en tant que résistant, faisant preuve d'un courage exemplaire dans les moments les plus sombres de notre histoire.

Après la guerre, l'appel de l'aventure l'a conduit à passer 25 années de sa vie en Asie où il a occupé diverses fonctions prestigieuses. D'abord officier au Vietnam, il a ensuite poursuivi sa carrière comme homme d'affaires au Japon. Il se rendra ensuite en Chine pour le compte de l'ambassade de France. Son expertise et sa passion pour les affaires l'ont finalement mené en Inde, où il a exercé les fonctions de directeur pour le Crédit Lyonnais.

C'est avec la sagesse et les souvenirs de ces années riches en expériences qu'il a choisi de revenir à Luzarches, chef-lieu de la famille Esmein, pour profiter d'une retraite bien méritée, dans la tranquillité et la beauté de notre commune. Sa vie est un témoignage de dévouement, de courage et d'audace.

Depuis plus de 30 ans, Jean vit dans le calme de la maison familiale des Esmein, où il y traduit encore de nombreux ouvrages japonais et écrit plusieurs essais sur le Japon et l'Asie.

Au nom de tous les habitants de Luzarches, nous lui souhaitons une nouvelle année de santé et de bonheur, ainsi que de nombreux moments de joie partagée avec ses proches !

LE SAVIEZ-VOUS ?

La famille Esmein est l'une des plus anciennes lignées de Luzarches.
Huit générations de Luzarchois se sont succédées jusqu'à nos jours !

Rétrospective

RETOURS SUR VOS ÉVÉNEMENTS



Salon des Artistes Luzarchois 2023



Si la France m'était contée, d'Astérix à Charlie



Marché de Noël



Formation aux premiers secours



Soirée Cabaret Téléthon



Concert des pianistes



Concert : Coeur gospel



Carnaval 2024

VILLES & VILLAGES FLEURIS : UNE DEUXIÈME FLEUR POUR LUZARCHES !



La commune a décroché sa deuxième fleur au concours des Villes & Villages Fleuris. Un honneur qui témoigne de l'engagement continu des agents des espaces verts et de la propreté de la ville pour l'embellissement de Luzarches et l'entretien de ses espaces naturels.

Trois années de travail ont été nécessaires pour maintenir la beauté de la ville et de ses espaces naturels. La route vers cette récompense a été jalonnée d'efforts consciencieux et de dévouement de la part de toutes les équipes. Depuis trois ans, les agents des espaces verts et de la propreté ont mis en œuvre des initiatives novatrices visant à embellir la commune et à promouvoir un environnement sain et agréable pour les Luzarchois.

Des initiatives écologiques pour Luzarches et son environnement

Luzarches a vu fleurir une série de projets écologiques et environnementaux qui ont contribué à sa distinction au concours.



Soucieuse d'inscrire ses projets dans une politique durable, la municipalité a sollicité dès 2020 les conseils du CAUE du Val d'Oise. L'étude réalisée sur toute la commune a permis jusqu'à ce jour de garantir une ligne directrice pour le travail des services municipaux, notamment sur la gestion raisonnée du patrimoine végétal de la ville et l'utilisation de méthodes respectueuses de l'environnement pour l'entretien des espaces verts.

Les habitants de Luzarches ont également été invités à participer activement à la préservation de la beauté naturelle de leur ville. Des initiatives citoyennes, telles que des journées de nettoyage communautaire et des ateliers de sensibilisation à l'écologie, ont renforcé le lien entre les Luzarchois et la nature qui les entoure.

Un travail d'équipe florissant

Le succès de Luzarches au concours Villes & Villages Fleuris est le fruit d'une collaboration étroite entre tous les acteurs Luzarchois. Tout d'abord la municipalité, par la supervision de Nicolas Abitante, Maire-Adjoint à la Protection de l'Environnement et au Développement Durable. Ensuite, grâce au sérieux et au dévouement des agents aux espaces verts dont le travail continue à prouver la qualité de leur savoir-faire sur le terrain. Enfin, grâce également aux Luzarchois, notamment au travers de l'association Chlorophylle, présente depuis de nombreuses années et intervenant sur divers espaces fleuris de la commune, mais aussi les volontaires de tous âges lors des opérations de nettoyage de Printemps organisées par la mairie ou le collège.

Cette seconde fleur est finalement un accomplissement collectif, aujourd'hui récompensé.



Un jury sous le charme

Le jury du concours Villes & Villages Fleuris, en visite à Luzarches au mois de septembre, est tombé sous le charme de la commune. Ils ont exploré le cœur de la ville, découvert les giratoires fleuris et entretenus par les agents des services techniques, puis ont exploré l'entrée Est de la ville du côté de l'église, émerveillés par ses beaux espaces fleuris.

La visite s'est poursuivie avec la découverte des jardins communaux en compagnie de l'association Chlorophylle où la passion de la communauté pour la nature a été mise en lumière. Le jury a également découvert le jardin botanique, une véritable merveille florale et végétale au cœur de Luzarches.

Enfin, la promenade du Vallon de Rocquemont a été le point d'orgue de la visite, avec son enclos aux vaches Highland et ses prairies d'éco-pâturage, illustrant les possibilités de randonnées sur le territoire de la commune.

Le travail continue...

Forte de cette nouvelle fleur, la commune continuera à valoriser la nature qui fait la beauté de la ville. Installation de ruches, aménagement du parc agroécologique et pédagogique, optimisation de l'éco-pâturage... Les envies ne manquent pas. Des projets futurs incluront la sensibilisation des familles aux pratiques écologiques et à l'importance de la préservation de l'Environnement. Ils seront, à Luzarches, les ingrédients essentiels pour créer une ville florissante

LE MOT DE L'ÉLU



Cette seconde fleur pour notre Ville est une fierté collective ! Un travail de longue haleine mené à bien, qui démontre que Luzarches continue de s'inscrire dans une dynamique positive et respectueuse de notre environnement. Je tiens à adresser mes sincères remerciements aux agents de la Ville, à l'Association

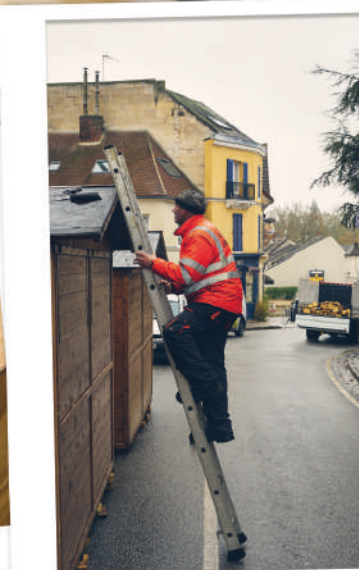
Chlorophylle, ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à cette réussite, sans qui cela n'aurait pas été possible.

Nicolas ABITANTE - Maire-Adjoint au Développement Durable et à la Protection de l'Environnement

MARCHÉ DE NOËL : SUR LE TERRAIN AVEC NOS SERVICES TECHNIQUES

Ils sont les petites mains et les gros bras de tous les événements de la commune : les agents des services techniques. Au milieu des outils, des hausses de voix, des sourires et des rires, nous vous emmenons parmi eux quelques mois en arrière, en plein montage des châlets Marché de Noël.

Services





Ma
Michel

Direction
des s

Affaires générales
Ressources humaines - rh@luzarches.net
Comptabilité - service.financier@luzarches.net

Direction
technique et urbanisme

École de Danse
christelle.serrou@luzarches.net

Service co
Tél. : 01
damien.espor

Centre technique
municipal

Responsable CTM
Espaces verts
Bâtiments
Voirie-propeté
Appariteur contrôleur
de travaux

Service technique
et urbanisme

SECRETARIAT SERVICE TECHNIQUE
Tél. : 01 30 29 59 95
secretariat.technique@luzarches.net
SERVICE URBANISME
Tél. : 01 30 29 54 55
urbanisme@luzarches.net

Nettoyage
Restauration

aire

MANSOUX

n générale
services

Police Municipale

Tél. : 06.89.13.61.68

police.municipale@luzarches.net

mmunication

30 29 38 37

na@luzarches.net

**Direction des services
à la population**

Tél. : 06 22 71 33 39

benoit.berdoux@luzarches.net

École de Musique

Tél. : 01 34 71 91 42

martial.gasparina@luzarches.net

**Accueil
Polyvalent**

ACCUEIL

Tél. : 01 30 29 54 54

mairiedeluzarches@luzarches.net

SERVICE SCOLAIRE

Tél. : 01 30 29 59 90

service.scolaire@luzarches.net

**Enfance
Jeunesse**

ACM | PÉRISCOLAIRE

Tél. : 06 80 34 31 38

acm.elem@luzarches.net

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. : 06 23 69 81 56

acm.mater@luzarches.net

**Petite
Enfance**

Structure multi-accueil

L'ARCHE DE NOÉ

Tél. : 01 34 71 03 66

archedenoe@luzarches.net

JOUONS ENSEMBLE À LUZARCHES



Soirée jeux de société une fois par mois (le vendredi en général). Venez vous amuser autour des jeux. Tous publics, toutes générations, seul, en famille, entre amis...Ambiance, bonne humeur, rire et convivialité garantis !

Contact : jouonsensemblealuzarches@gmail.com

LES SENTIERS DE L'AMITIÉ



L'association « Les Sentiers de l'Amitié » a pour vocation d'animer des promenades et randonnées dans les environs de Luzarches. Elle rassemble à ce jour 129 adhérents dont 22 animateurs chargés de la conduite des groupes. Cette activité,

outre son caractère sportif, est surtout basée sur la convivialité avec comme objectif essentiel que tous les participants passent d'agréables moments aussi bien relationnels que de découverte de notre patrimoine environnemental. Les randonnées/promenades s'effectuent les lundis, mardis et jeudis après-midi : le lundi des longueurs de parcours de 6 km à un rythme calme ; le mardi des promenades de 3,5km et le jeudi deux types de parcours, un court de 8 km et un long de 11 km légèrement plus sportifs. Notre association met à votre disposition un site internet : <https://sentiersamitie.fr/> que nous vous conseillons de consulter.

LUZAÉROCLUB (AFFILIÉ À LA FFAM)



Construire et piloter des avions radiocommandés en intérieur ou extérieur suivant les conditions, notre association a pour vocation l'initiation et la formation de jeunes intéressés par cette activité ludique et formatrice.

- Grâce à Tristan, le club se classe premier en catégorie promotion nationale F3P.

- Fin 2023 : journée interclubs pour un moment convivial et d'échange avec les clubs voisins. Occasion pour Jeffrey Durochat, champion international, de faire des démonstrations. Ce fut un franc succès.

Juin 2024 : jeunes et moins jeunes passeront leurs examens officiels. Brevets, Ailes (bronze, argent ou or) à la clé. Cela sera bien sûr suivi par un repas. Un grand merci à la mairie de Luzarches pour la mise à disposition d'un local atelier.

N'hésitez pas à venir découvrir nos activités le dimanche matin (gymnase rue des Selliers) ou nous suivre sur Facebook (Luzaeroclub) et Instagram.

MDR HANDBALL CLUB



Les joueuses et joueurs de MDR Handball Club vous souhaitent une très bonne année sportive 2024 et vous invitent à venir les supporter lors de leurs matchs à domicile au Coscec de Luzarches. **Prochains matchs les mardis 30 janvier et 26 mars et 14 mai 2024 de 20h30 à 22h30.**

À très bientôt !

ASLCV KARATÉ



L'association ASLCV Karaté permet la pratique du karaté en loisirs ou en compétition. Nous vous proposons plusieurs activités :

- karaté contact/full contact : technique pieds/poings,
- karaté shotokan : art martial traditionnel japonais avec

des techniques de combat (kihon, kata, kumité - energy-full : technique de pieds/poings en musique avec des exercices de renforcement musculaire,

- self-défense.

L'association offre une expérience sportive enrichissante pour tous, quels que soient vos objectifs et votre niveau. Vous pourrez développer vos compétences ou vous défouler tout en s'amusant".

Mail : karateviarmesluzarches@orange.fr

Tél : 06.11.93.77.79

ASL JUDO



Nous avons mis à l'honneur samedi 20/01/23 au Dojo Régional d'Herblay, lors de la cérémonie des voeux (appelée Kagami Biraki), trois nouvelles ceintures noires 1er Dan formées au club de judo de Luzarches : CAMILLE MARTIN, THÉODORE JASMIN, ANTOINE COUSSON

YOGA ASL



Ils peuvent être suivis à tout âge et même pendant la grossesse. Le Yoga développe force et souplesse, peut soulager les maux de dos, améliore la digestion et la circulation sanguine, aide au fonctionnement des organes. De plus, les asanas (postures) et le pranayama (Méditation

dans l'action) sont deux disciplines essentielles dans la pratique du yoga pour amener le corps et l'esprit en contact avec la lumière de l'âme et trouver la paix intérieure.

Aroul Caldicote, enseignant de l'association.

Lieu : 15 rue Bonnet au RDC- 95270 Luzarches

Horaire : Mercredi de 20h00 à 21h15

Contact : 06.24.53.57.37 - caldicote95@gmail.com - www.yoga95.fr

TENNIS CLUB DE LUZARCHES



Beau succès pour le Noël de l'école du Tennis Club de Luzarches samedi 09 décembre au club. Encadrés par Fred et Laurent, plus d'une vingtaine de participants de 5 à 17 ans étaient présents pour participer à des jeux multiples et variés, avec ou sans raquette ! Après un bon goûter pris dans un club house décoré pour l'occasion, (Merci à Lavande et Marguerite pour le joli sapin et aux parents pour les nombreux gâteaux et boissons), tous sont repartis avec un petit cadeau.

Après une saison 2022/2023 mouvementée, notre club a retrouvé son équilibre. Nos trois courts extérieurs (dont deux ont été restaurés l'année dernière) ainsi que le court couvert sont prêts à vous accueillir.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par mail bureau@tc-luzarches.fr ou au 07.49.80.65.21.

LUZ'ASSMAT

Journée intergénérationnelle. Dans le parc de la maison de retraite, les assistantes maternelles accompagnées des enfants qu'elles accueillent sont venues rencontrer et partager un bon moment avec les seniors (Jeux de motricité, temps d'échange...). S'en est suivi d'un pique nique dans la joie et la bonne humeur.

Autre événement important de l'année, l'Association Luz'assmat a été retenue par le département du val d'Oise, elle devient membre du CDSF (Comité Départemental des Services aux Familles). Nous en sommes fiers et nous mènerons à bien cette confiance.

La Présidente, Madame Mokhtari

CHLOROPHYLLE

Depuis le début de l'année 2024, nous devons composter nos déchets végétaux afin de recycler cette matière organique précieuse pour la nature, et alléger nos poubelles.

Pour certains d'entre vous, c'est une nouveauté. Si vous ne savez pas comment procéder, nous vous proposons un atelier compostage le samedi 27 avril à 14 heures dans les jardins familiaux de la Motte, rue François de Ganay.

Si vous avez déjà testé sans succès ou si vous avez des questions concernant le sujet, profitez-en.

LES CARRIÈRES SAINT-ROCH



Le 20 janvier dernier, s'est tenue la traditionnelle soirée Bénévoles & Partenaires du festival Les Carrières Saint Roch, à la Salle Blanche Montel. L'occasion de faire le bilan de la dernière édition mais surtout le lancement de la 7^e, qui se tiendra les 23 et 24 août prochains. Échanges, retrouvailles, remerciements, tout ça dans une ambiance chaleureuse et festive.

Quant à vous, chers.res Luzarchois.es, nous vous donnons rendez-vous dès le 1^{er} février sur nos réseaux sociaux pour découvrir l'affiche de la prochaine édition, les premiers noms de la programmation et accéder à notre billetterie sur le site : carrieres-st-roch.com

Belle année musicale à vous, et à très vite !

L'équipe des Carrières Saint-Roch

LES BUTINEUSES



Les Butineuses font leur show pour cette nouvelle année ! Et oui nous sommes très fières d'organiser pour sa première édition notre Salon des Artisans du Bien-être, le dimanche 24 mars de 10h à 19h à la salle Blanche Montel de Luzarches.

De nombreux stands et une programmation d'ateliers, de conférences et d'animations seront proposés gratuitement toute la journée.

Entrée libre.

Accès aux personnes à mobilité réduite. Parking gratuit et restauration rapide sur place. On vous attend !

Contact et informations : lesbutineuses95@gmail.com

Instagram : #lesbutineusesluzarches95 - Facebook : Sarah Les Butineuses

AUGUSTIN-ADOLPHE LALLIER : MAIRE À LUZARCHES SOUS LE SECOND EMPIRE

Augustin-Adolphe Lallier est maire de Luzarches de 1855 à 1870. À cette époque, la France entre petit à petit dans la modernité. Sous les trois mandats de son maire, Luzarches n'y échappe pas.



Rue du Cygne, dans le salon de la maison familiale, Valentine Decoin-Desouches est plongée dans les archives de sa famille rangées dans un vieux carton marqué « Lettres de mes parents au début de leur mariage », niché dans un placard. Les photos d'époque et les correspondances s'empilent. La signature d'un de ses aïeux ressort souvent : Augustin-Adolphe Lallier. Un nom qui n'est pas inconnu à Luzarches. Un passage a été récemment inauguré à son nom le 15 septembre 2023. Sa griffe est également sur bon nombre de documents d'archives de la mairie de Luzarches. En effet, l'homme a été maire de la commune de 1855 à 1870. Plus d'un demi-siècle plus tard, à la relecture de ses lettres, c'est toute une partie d'une histoire familiale, mais également de l'histoire de la commune, qui se découvre...

Notaire à Luzarches...

Né en 1813 d'une famille d'agriculteurs prospères à Coulommiers, Augustin-Adolphe ne se voit pas destiné aux champs. Il s'épanouit dans de belles études et devient notaire. Il se marie avec Agathe Cassard en 1847, avec qui il vivra toute sa vie. Les correspondances familiales révèlent des périodes de séparation. Notamment en 1848 :

Agathe est à Tours chez sa sœur dont la fille est malade. En 1849, Agathe, malade, est soignée à Coulommiers chez son beau-frère pharmacien. Une séparation qui, à l'écrit, témoigne d'une profonde tendresse et une connexion intime entre les époux, transcendant la distance physique. Agathe lui raconte son quotidien, tandis que Adolphe, depuis Paris, lui raconte les détails des troubles politiques de 1848 (seconde révolution Française) et la rassure sur les risques de choléra, tout en lui souhaitant un bon et rapide rétablissement. Ce beau petit couple et leurs deux filles Gabrielle et Clémence surmontent leurs premières difficultés et viennent alors trouver la tranquillité dans une petite commune du département dit (à l'époque) de Seine-et-Oise : Luzarches. Le 22 rue du Cygne devient alors le point central de leur vie et de leurs aspirations. Ils s'y installent en 1851 et Augustin-Adolphe y établit son cabinet de notaire. La vie de la famille débute tragiquement dans leur nouvelle commune. Gabrielle et Clémence meurent tragiquement, emportées toutes les deux par l'épidémie de choléra de 1854.



... puis maire.

Le deuil n'est que de courte durée pour Augustin-Adolphe. Les responsabilités le rattrapent. Dès 1855, il est nommé maire de Luzarches. Nommé, et non pas élu. À cette époque, sous le Second Empire (1852 - 1870), les maires des communes de moins de 3 000 habitants sont choisis par le préfet parmi les notables locaux pour des mandats de cinq ans. C'est ainsi que Augustin-Adolphe Lallier, notaire, devient le 9ème maire de la commune. À cette époque, Luzarches est bien différente d'aujourd'hui. On y compte 1 498 habitants. Il n'y a pas d'école ni de collège ou lycée. Pas de structures de santé. Il n'y a pas d'éclairage public. Il n'y a pas de télégraphe. Le chemin de fer ne vient pas non plus si loin dans la campagne parisienne, mais les diligences vont bon train ! En effet, Luzarches est au carrefour des routes Paris-Calais (ancienne voie royale), et de Meaux vers Beaumont (pour son port fluvial). La déviation hors du village n'existe pas, ainsi, la commune est un lieu de passage immanquable pour les voyageurs, commerçants, marchands... De nombreuses auberges sont ouvertes pour les accueillir rues du Pontcel, Saint-Damien, Charles de Gaulle et avenue de la Libération (toutes deux « rue de Paris » à l'époque).

Deux abreuvoirs sont à disposition pour les chevaux au vieux chemin de Paris (il fait aujourd'hui partie du patrimoine de la ville) et en bas de la rue du Pontcel (où débutent de nos jours la rue Erik Satie et la résidence de l'Île-de-France). La vie à la ferme marque également le quotidien du cœur de ville : rue du Pontcel (au 28, aujourd'hui transformée en logements) et rue du Cygne (à la place du Parking de l'Ange). C'est donc cette commune résolument rurale que le nouveau maire Lallier, ancien parisien, doit désormais administrer.

Sous le Second Empire, la France connaît une série de modernisations en urbanisme, santé, social, architecture... Luzarches n'y échappe pas. Durant ses trois mandats, Augustin-Adolphe Lallier travaille à faire entrer Luzarches dans l'ère moderne, pour le bien des Luzarchois.

Dès 1855, la direction est donnée : santé, éducation, embellissement.

C'est d'ailleurs à cette même époque que l'abbé Soret fait ouvrir l'orphelinat de la ville (dans la rue qui porte son nom aujourd'hui). Pour la ville, il accueille et éduque jusqu'à 60 filles. L'hospice pour les malades, situé rue du Pontcel (à l'actuelle place de la pharmacie), est quant à lui non seulement devenu vétuste mais également déclaré malsain, car en plein centre-ville, depuis 1842. Un grand terrain est alors racheté en 1861, rue Bonnet, face au champ de foire. Objectif : construire un hôpital public moderne. La ville fait le choix d'une architecture néo-gothique, très en vogue à l'époque. Après cinq ans de travaux, il est inauguré le 9 septembre 1866. Jusqu'à 23 personnes peuvent être prises en charge par un médecin.

Au cœur de ville, quatre premières lanternes sont installées en 1865. Luzarches se dote ainsi de son premier éclairage public.



Luzarches Croix St-Éterne

Sur les hauteurs de la butte Saint-Côme, on aménage en 1867 (au bout de cinq ans de projet) la promenade le long du château en y coupant la végétation et en y plantant une double rangée de tilleuls, comme en ville. La fin du projet prévoit l'installation d'une croix calvaire. Elle y sera édifiée en 1872, en souvenir de Saint Éterne, évêque d'Évreux, vraisemblablement assassiné par des brigands dans les environs en l'an 653.

Pour l'éducation des enfants, une première école publique est en projet de construction. De style néo-gothique à nouveau. La première pierre du bâtiment est posée en avril 1870, dans les jardins du tout nouvel hôpital. L'école et ses quatre classes seront inaugurées en 1872 (le bâtiment fait aujourd'hui partie de la crèche L'Arche de Noé). Chauffée par un poêle au milieu de la cloison, on y trouve d'un côté deux classes de garçons et deux classes de filles de l'autre.

Enfin, pour qu'une ville soit moderne, il faut qu'elle soit facile d'accès. À l'époque, c'est déjà une évidence, le train doit arriver à Luzarches. Les premières démarches sont engagées pour prolonger le chemin de fer jusqu'à la petite commune, avec l'installation d'une antenne pour le télégraphe. Augustin-Adolphe ne verra pas l'achèvement de ce projet. Il meurt en 1870, âgé de 57 ans. La ligne Paris-Luzarches sera inaugurée en 1881. Un leg immense pour Luzarches : les productions locales commencent à être transportées plus rapidement et facilement vers les marchés parisiens, et des citadins aisés commencent à construire de belles villas anglo-normandes rue Vivien. Désormais, Luzarches est devenue attrayante.

Il laisse malheureusement sa jeune famille. Agathe a 41 ans et six enfants de 19 à 5 ans désormais à sa seule charge : André né en 1855, Pauline née en 1856, Maurice né en 1858, Alfred né en 1861, Joseph né en 1863 et Thérèse née en 1865. Ils resteront unis et heureux. En témoignent aujourd'hui les nombreuses photographies en noir et blanc conservées par leurs descendants. On y voit des cousins et cousines poser en rang d'oignons dans le jardin du 22 rue du Cygne, et des assemblées familiales autour d'Agathe, toujours habillée en noir. Elle rejoint Adolphe-Augustin en 1899 à 71 ans, après avoir fait naître chez leurs enfants un lien fort avec Luzarches : André installera sa famille dans la maison de la porte Saint-Côme, Maurice résidera au 13 rue Bonnet, tandis que Joseph, l'arrière-grand-père de Valentine Decoin-Desouches, héritera de la maison du 22 rue du Cygne, et dont les descendants habitent encore à Luzarches...

LUZARCHES DANS L'OBJECTIF : L'EXPOSITION S'EXPORTE À ROISSY !



En septembre 2023, l'objectif photographique croisait le chemin du patrimoine luzarchois à l'occasion d'une exposition photo exceptionnelle lors des Journées Européennes du Patrimoine. L'événement, qui a débuté dans les rues de la ville, exporte aujourd'hui sa popularité.

Ce succès a récemment été couronné d'un second tirage des photos, généreusement financé par Paris Aéroport. Après les rues de Luzarches, c'est la Maison de l'Environnement de Roissy qui servira d'écrin à 10 remarquables clichés.

L'exposition capture l'essence même du patrimoine de Luzarches à travers l'objectif créatif des photographes locaux. Les rues, les bâtiments emblématiques, les sites historiques et les témoignages symboliques de la vie quotidienne sont immortalisés dans chaque cliché. Chaque photo est une petite histoire luzarchoise.

Cette expansion de l'exposition au-delà de Luzarches est source de fierté tant pour la ville que pour l'association du Photoclub de Luzarches. À Luzarches, elle a rappelé à tous la richesse du patrimoine communal. À Roissy, elle en fera découvrir toute la beauté à un nouveau public.

👉 VOS PROCHAINES SORTIES CULTURELLES À LUZARCHES

CONFÉRENCE : L'AFFAIRE FURCY

Samedi 29 mars 2024 à 18h30,
Salle du Conseil de la Mairie



Qu'est-ce qui pourrait bien rattacher Luzarches à l'Île de la Réunion ?

Furcy, l'esclave en procès contre son maître. Le procureur Louis Gilbert-Boucher, chargé de l'affaire, était luzarchois.

Dans cette conférence, Mohammed Aïssaoui, écrivain et journaliste au Figaro Littéraire, auteur du livre "L'Affaire de l'esclave Furcy" (Prix Renaudot essai 2010) reviendra sur ce procès historique opposant de 1817 à 1843 l'esclave à son maître, au nom de la liberté.

THÉÂTRE : L'OREILLE EN VERRE

BAR DU COMMERCE



Samedi 1^{er} Juin 2024 à 21h
Salle Blanche Montel Place de l'Europe 95270 Luzarches

Nos prochains spectacles à Luzarches (entrée libre) :

- Jeudi 30 mai 2024 à 20h, Salle Blanche Montel : *L'Hôtel des Flots Bleus*, par les élèves ados.
- Samedi 1er Juin 2024 à 15h, Salle Blanche Montel : *Tous en scène et Scènes de Gare*, par les enfants et collégiens.
- Samedi 1er Juin 2024 à 21h, Salle Blanche Montel : *Bar du Commerce*, par les élèves de l'atelier adulte.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES - ILS SE SONT DIT OUI :

02.12.2022

M. CARMOUSE Quentin & Mme VERRY Clotilde

07.10.2023

M. DUTHOIT Guillaume & Mme FORTIER Aurore

09.12.2023

M. DOS SANTOS GARCIA Anthony & Mme NATTES Meganne

06.01.2024

M. NGUYEN Loc Michel & Mme SAKA Ceren Sarah

20.01.2024

M. MIRABELLI Jean & Mme CHRENG Sophie

03.02.2024

M. HERREROS Sébastien & Mme BERSEGOL Fabienne

PACS :

12.10.2023 - M. HAINE Jérôme & SARRON Maxime

15.12.2023 - M. CHEVALIER Pierre et Mme CAMURAT Marion

ILS NOS ONT QUITTÉS :

16.10.2023 - LAVIOLETTE Tony

04.11.2023 - BLONDELLE Louisa

25.01.2024 - PAISANT Aline

24.02.2024 - FONTANIER André

NAISSANCES :

17.10.2023 - SMUTEK Madelyne

26.12.2023 - MASCALI Roméo

28.12.2023 - MAROCCO Aslann

À VOS AGENDAS

MARS

- 29 : Conférence "L'Affaire Furcy" - Salle du Conseil de la mairie - 18h30

- 29 : Soirée jeux géants & repas participatif - Salle Blanche Montel - 19h15

AVRIL

- 6 : Chasse aux œufs - Propriété Lavigne (3 Place de la République) - 15h

MAI

- 30 : Théâtre avec les élèves (ados) de L'Oreille en Verre - L'Hôtel des flos bleus - Salle Blanche Montel - 20h

Du 30 mai au 5 juin : Fête foraine - Place de la République

JUIN

- 1^{er} : Théâtre avec les élèves de L'Oreille en Verre (enfants et collège) - Tous en scène & Scènes de gare - Salle Blanche Montel - 15h- 1^{er} : Théâtre avec L'Oreille en Verre - Au Bar du commerce - 21h

- Du 14 au 16 : Spectacle de fin d'année de l'École municipale de Danse - 20h30 vendredi et samedi - 16h le dimanche

- 21 : Fête de la musique - sous la halle - 18h

- 23 : Concert de fin d'année de l'École municipale de Musique - Salle Blanche Montel - 16h

- 28 : Kermesse - Propriété Lavigne (3 Place de la République) - 17h45

- 28 : Concert de l'ACIL - Salle Blanche Montel - 20h

CONTACTS

Le Maire, Michel MANSOUX : michel.mansoux@luzarches.netServices techniques : secretariat.technique@luzarches.net

Service urbanisme (sur rdv uniquement) :

urbanisme@luzarches.net

Services à la population (état-civil, cimetière, élection...) :

mairiedeluzarches@luzarches.net / 01.30.29.54.54

Service scolaire (en mairie) :

service.scolaire@luzarches.net / 01.30.29.59.90

Conseil Municipal des Jeunes :

conseilmunicipaldesjeunes@luzarches.netConseil des sages : conseildessages@luzarches.net

Police Municipale (de 7h à 01h, 7 jours sur 7) : 06.89.13.61.68



GRUPE D'OPPOSITION « LUZARCHES 20.26 »

Nous souhaitons à tous les Luzarchois, une belle et heureuse année 2024.

Voilà maintenant 4 ans que l'équipe municipale est aux affaires. 4 ans qu'on nous explique qu'il n'y a pas d'argent, 4 ans qu'on promet sans concrétiser, 4 ans qu'on vend les biens immobiliers de notre Commune, 4 ans qu'on augmente les tarifs des services communaux... 2024 marque le début de la période pré-électorale de 2026. Désormais, nous sommes convaincus que le « bétonnage électoral » va commencer. Son principe est simple : retarder en fin de mandat les travaux visibles et structurants afin de séduire l'électeur, et surtout qu'il les ait bien en tête au moment de glisser son bulletin dans l'urne. Croyez-nous, c'est le moment de faire vos doléances !

2024, c'est aussi l'année où les futurs candidats à la fonction de Maire doivent envisager leur vision pour notre Commune, esquisser leur projet et constituer le 1^{er} cercle de la future équipe. Même si la véritable campagne ne débutera sans doute qu'au 2^e semestre 2025, il faudra être prêt. Elle nécessitera une stratégie et des moyens de communication, la rédaction de tracts et de supports visuels, un financement et une organisation rigoureuse. C'est une aventure passionnante !

Comme dans tout projet, l'échec est possible, mais il ne doit pas faire peur. Le pire pour notre Commune et la démocratie serait de ne pas avoir le choix en 2026. La mise en concurrence des projets et des idées élèvera le débat et bénéficiera à l'essor de notre Commune.

Vos élus Luzarches 20.26 | Contact : luzarches2026@gmail.com

GRUPE MAJORITAIRE « LUZARCHES POUR VOUS »

Chères Luzarchoises, Chers Luzarchois,

Vos élus majoritaires sont très attachés aux actions liées au développement durable.

Soyons concrets en donnant quelques exemples :

- 1) 150 foyers Luzarchois ont bénéficié de la thermographie infrarouge pour les aider à déterminer les fuites thermiques de leurs logements. C'est une action engagée conjointement par la commune et la C3pf qui, même si elle a donné lieu à quelques imperfections, s'est globalement très bien déroulée.
- 2) Quatre bornes de recharge électriques seront bientôt en service : 2 place de l'Ange et 2 place de la Garenne
- 3) La voiture de police municipale est électrique ; d'autres véhicules des services techniques suivront cette voie lorsque le centre technique municipal sera achevé
- 4) Dès 2020, nous avons réduit les dépenses d'énergies liées à l'éclairage public en instaurant la trame noire et en passant progressivement aux éclairages LED. L'économie est d'ores et déjà de plus de 50 %.
- 5) L'amélioration de la programmation du chauffage dans les bâtiments publics et certains travaux ponctuels d'isolation nous ont permis de réduire la consommation de gaz de 15 % environ.
- 6) La rénovation énergétique complète de nos bâtiments publics est lancée. Nous commencerons par la crèche municipale en 2025 (isolation + pompe à chaleur), puis par l'isolation du centre de loisirs.
- 7) En liaison avec la région Ile de France et le département du Val d'Oise, nous avons lancé un très gros projet : la réalisation d'un réseau de chaleur par géothermie de sondes qui permettra une décarbonation quasi-complète pour chauffer le lycée, le collège et les tous les bâtiments communaux du secteur (dojo, salle des fêtes, gymnases, écoles, centre de loisirs). La mise en service du réseau de chaleur nécessitera de nombreuses années de travail. Il pourra être complété par un réseau de panneaux solaires qui améliorera la performance thermique du dispositif.
- 8) Notre projet de ferme agroécologique est prêt et son lancement sera programmé dans les prochaines années en fonction des priorités fixées par la commune et par ses moyens financiers. Il s'agit d'un projet de maraîchage en circuit court, complété par un volet pédagogique. Nous tenons beaucoup à ce projet.
- 9) La majorité encourage, à travers le PLU, la réalisation de fermes solaires, ombrières ou poses de panneaux photovoltaïques sur les toits des pavillons. Le projet de ferme solaire de 4 hectares sur l'ancienne décharge Cosson, en limite avec Epinay-Champlâtreux est retardé pour des raisons administratives mais devrait voir le jour d'ici quelques années. D'autres projets privés plus modestes sont à l'étude. Nous les encourageons.

En conclusion, vos élus majoritaires sont très impliqués dans les actions concrètes liées au développement durable ; vous pouvez compter sur nous. Ces actions sont coûteuses et doivent s'étaler dans le temps, sur une période bien supérieure à un mandat électoral.

Vos élus de la majorité

PHARMACIE DE LUZARCHES

PROGRAMME
DE FIDÉLITÉ



BEAUTÉ ET SOIN



MÉDICAMENTS ET SANTÉ



CLICK & COLLECT



LIVRAISON À
DOMICILE



NATURE



BORNE DE
TÉLÉCONSULTATION



LOCATION ET VENTE
DE MATÉRIEL MÉDICAL



MON BÉBÉ



APPLICATION
MOBILE



Du lundi au vendredi : 8h30 - 13h00 / 14h30 - 20h00
Samedi : 9h00 - 13h00 / 14h30 - 19h00 - Dimanche : Fermé

8 Bis rue du Pontcel - 95270 Luzarches
01.34.71.00.33 - pharmaciedeluzarches@gmail.com



Céline Lescallier

PRATICIENNE EN HYPNOSE

Maison de Santé
1 rue du Moanda
95270 Luzarches

celine.lescallier@hypnose-luzarches.fr
www.hypnose-luzarches.fr
06 88 40 51 90



La Maison
des Obsèques
GROUPE **vyv**

ÉTABLISSEMENTS LESCARCELLE



POMPES FUNÈBRES • MARBRERIE • CONTRATS OBSÈQUES

6 rue Charles de Gaulle - 95270 LUZARCHES

01 30 35 00 95

N° HABILITATION : 19/95/172 - N° ORIAS : 18006843

www.lamaisondesobseques.fr

1^{ER} RÉSEAU FUNÉRAIRE FONDÉ PAR DES MUTUELLES



© 2018 VYV



La société France Régie Éditions et la municipalité
remercient tous les annonceurs de leur aimable participation
à la réalisation de ce bulletin



SI VOUS SOUHAITEZ RÉSERVER UNE PUBLICITÉ :
01.41.53.00.90

SALLE BLANCHE MONTEL



LUZARCHES

SOIRÉE JEUX

géants

19h

VENDREDI 29/03/24

En famille!

Repas convivial : chacun apporte un plat
Boissons et pain offerts par la mairie

INSCRIPTIONS
EN LIGNE

